

ser son attaque dès qu'il se recoucha, afin de permettre à son maître d'accourir.

5. EPREUVE DE RAPPORT. — Au moment où le chien ira chercher à une distance d'environ cent mètres, un objet perdu ou jeté par un maladeur.

6. EPREUVE D'APPEL AU SECOURS. — Le chien placé au centre du ring devra, dès qu'il entendra le bruit d'un instrument sonore auquel il est habitué, accourir vers celui ayant fait entendre cet appel considéré comme une demande de secours.

7. EPREUVE D'ESTAFETTE. — Le chien portera une dépêche et reviendra à son expéditeur, même si ce dernier a changé de place.

8. EPREUVE DE CONDUITE DE PLUSIEURS HOMMES. — Le chien marchera derrière les hommes conduits par son maître et attaquera sans commandement ceux qui tenteront de s'enfuir.

9. EPREUVE DE SAUTS DE CLOTURES. — Le chien franchira divers obstacles en hauteur et en longueur (barrières, haies, murs, palissades, etc.).

10. EPREUVE DE CONDUITE EN CAS DE MALADIE. — Le chien sera introduit dans une maisonnette dont la fenêtre sera à une hauteur d'environ deux mètres, couronnée d'une ouverture ovale de 30 à 40 centimètres de large, le maître ou tout autre faisant du tapage à l'intérieur pour simuler un cambriolage.

11. EPREUVE D'ATTAQUE ET DE RAPPEL. — Le chien défendra sans commandement son maître attaqué à l'improviste par un homme armé d'un bâton et qui s'enfuirait ensuite en faisant feu. Le chien le poursuivra pour l'attaquer et sera arrêté au commandement à quelques mètres de lui, fera fureur, l'attaquera au commandement et le lâchera de lui-même.

12. EPREUVE A VOLONTE. — Le propriétaire pourra produire son chien dans un endroit à volonté, à la condition que le chien ait exécuté d'une manière jugée satisfaisante par le jury, au moins six épreuves sur les dix désignées précédemment.

Dans ces exercices facultatifs, les chiens pourront être présentés en couple ou en groupe, sans distinction de sexe ni de race.

Les engagements, qui sont gratuits, devront être envoyés pour le dimanche 30 juin au plus tard, au secrétariat général du Club Saint-Hubert, 20, rue du Général-Chanzy, à Roubaix. Ils devront indiquer le nom du chien, la race, les couleurs et marques distinctives, l'âge, l'origine, le nom de l'éleveur et les récompenses déjà obtenues, ainsi que la désignation des épreuves choisies pour chaque chien.

### Les derniers jours de Mestdagh condamné à mort

Du l'on voit un homme incertain du sort de sa tête, faire une réussite au piquet, sans savoir si elle sera ou non sur ses épaules.

Tout le monde se souvient de Mestdagh, ce paysan madré, qui assassina sa patronne, une fermière de Verlinghem, pour lui voler une cinquantaine de francs. On sait encore qu'il a été condamné à mort, il y a deux mois, par la Cour d'Assises du Nord.

Mestdagh, à cette heure, dans une cellule de la prison de Lille, attend que son décalogue soit lu ou non la peine de mort sera prononcée définitivement pour lui. Son pourvoi en grâce est, en effet, dans les mains du président de la République.

Nous sommes parvenus à connaître comment Mestdagh utilise les loisirs que lui laisse sa condamnation, et à pris un peu de renseignements sur son état d'esprit.

Plus qu'avant et ne donnera pas de larynx à ses « moutons » par excès de conversation.

Il vit de l'ordinaire de la prison et ne demande aucun supplément. Les condamnés à mort ont droit, cependant, à quelques adoucissements de régime et à d'exceptionnelles faveurs.

#### SA TETE POUR ENJEU

C'était hier l'expiration du délai des quarante jours au bout desquels le rejet du pourvoi en grâce devenait définitif. Ce n'est plus maintenant qu'une question de jours.

Mestdagh avait compté fiévreusement ces jours. Chaque matin il se demandait si l'on allait lui annoncer la fatale nouvelle. Après avoir vu se lever le jour de mercredi, il dit à son gardien : « Je n'y passerai pas, te sais-tu ? »

Il était tout content et c'est un sentiment qui s'explique assez bien. Il demanda alors un jeu de cartes : « Si je perds, c'est que j'y passerai, on va voir ? »

Le gardien lui fit vis-à-vis et commença une partie de piquet. Mestdagh joua sèchement. Le gardien eut le bon esprit de jouer dépeuplé :

« Quatrevingt-dix-neuf ! Cent ! Cria Mestdagh en abattant les cartes. J'ai gagné ! »

Il commença alors une gigue qui emprunta un genre tragique à l'événement qui la justifiait. Puis soudain, au milieu de ce pas de sa Mort, résultat d'une supériorité cartomancienne, Mestdagh songea à la Sainte-Vierge et tomba à genoux.

Il remercia la Sainte-Vierge de lui avoir fait gagner cette partie de piquet en même temps, évidemment, que sa tête. Il en fut tout rassuré pour un moment. On notera que Mestdagh a une dévotion toute particulière pour la Madone qui, selon lui, a des tendresses maternelles pour son âme d'assassin.

Mestdagh demanda ensuite un paquet de tabac comptant fumer une pipe en contentement. Mais le doute le reprit et le paquet resta intact.

L'homme est redevenu songeur et inquiet. Il attend sans trop de confiance encore la décision du Président de la République, d'une plus grande importance que celle de Madame de Dieu, sauf son respect.

### Société républicaine des Conférences populaires

Les Conférences suivantes seront données le Dimanche 30 juin 1907, pour célébrer la fête de l'Enseignement laïque.

MOORBEQUE (Section de Moorbecque). — Conférence par M. Labois, Professeur à Roubaix. Sujet : « L'Ecole Laïque ».

LILLERS (Section de Lillers). — Conférence par M. Moitet, Publiciste à Paris. Sujet : « L'Idée Laïque ».

FLERS-VILLAGE (Section de Pont-de-la-Dedde). — Conférence par M. R. Athieu, Publiciste à Paris. Sujet : « Jules Ferry ».

POINT DE LA DEULE (Section de Pont-de-la-Dedde). — Conférence par M. Millet, avocat. Sujet : « L'Ecole laïque ».

BARLIN (Section de Houdain). — Conférence par M. Jean Bracke, avocat à Paris. Sujet : « La Législation ouvrière ».

BERTRY (Section de Bertry). — Conférence par E. Edouard Henry. Sujet : « L'Impôt sur le revenu ».

ARMENTIERES (Section d'Armentières). — Conférence par M. Blangueron, Professeur agrégé au Lycée de Douai. Sujet : « L'Ecole laïque et la République ». La Conférence sera suivie d'un concert.

AUBRY (Section d'Aubry). Conférence par M. Fernand Macquart. Sujet : « L'Ecole laïque ».

COMINES (Section de Quesnoy-sur-Deûle). — Conférence par M. Deneubourg, Instituteur à Roubaix. Sujet : « L'Ecole Laïque et la République ».

DECHY (Conférence-Concert, Conférence par M. Charles Valentin, Licencié-en-Droit, Publiciste à Gravelines. Sujet : « La République et l'Ecole Laïque ».

BERGUETTES. — Conférence par Mlle Warocquier, Directrice d'Ecole à Gravelines. Sujet : « L'Ecole laïque » ; et par M. Daillet, Publiciste à Lille. Sujet : « L'Enseignement Républicain ».

MARCOEN-BARGEUL (Section de Lille). — Grande Conférence par M. Boerhe. Sujet : « La Culture Maréchale ».

MONCHECOURT (Section de Monchecourt). — Conférence par M. Ch. Valentin. Sujet : « Le But de notre œuvre ».

PAS-EN-ARTOIS (Section de Pas-en-Artois). — Conférence par M. Bajault, Professeur au Collège de Boulogne. Sujet : « La Pensée Républicaine ». Délégué, M. Bar Victor.

### Mort du Trésorier du Syndicat des Instituteurs

Le Syndicat des Instituteurs et des Institutrices du Nord vient de perdre l'un de ses membres les plus actifs et les plus dévoués. Le citoyen Amédée Reumont, instituteur à Sous-le-Bois, trésorier du Syndicat, est mort, mardi, à 29 ans, à la suite d'une courte mais cruelle maladie. Ses obsèques auront lieu à Sous-le-Bois, aujourd'hui vendredi, à 9 heures.

Tous ceux qui ont approché notre regretté camarade observeront un souvenir ému de cet honnête homme, Travailleur acharné, le consacra son activité, son énergie à l'amélioration matérielle et morale du sort de ses collègues, et sacrifia toujours son repos, ses intérêts personnels au mieux-être des autres.

En ces douloureuses circonstances, ses amis syndicaux prient Mme Amédée Reumont, Mme veuve Reumont mère, et son fils, d'agréer leurs condoléances attristées. Celui qui la mort vient de rayer brutalement des rangs du Syndicat se sera jamais oublié.

### Cour d'Assises du Pas-de-Calais

LE ROLE DES AFFAIRES

Voici le rôle des affaires qui seront soumises au Jury pendant la session du 30 juin 1907, sous la présidence de M. Lavoix, conseiller à la Cour d'appel de Douai :

LUNDI 17 JUILLET

Ministère public : M. Mouron, procureur de la République.

1re affaire. — Attentat à la pudeur. Déjà sérié Bruyat, âgé de 20 ans, journalier, demeurant à Lens.

2e affaire. — Attentat à la pudeur. — Remy Caillet, âgé de 29 ans, ouvrier mineur, demeurant à Courrières.

MARDI 22 JUILLET

Ministère public : M. Mirande, substitut du procureur de la République.

1re affaire. — Incendie volontaire. — Théodore Péru, âgé de 28 ans, jardinier, demeurant à Gony-sous-Bellonnes.

2e affaire. — Incendie volontaire. — Auguste Bruneau, âgé de 43 ans, journaliste, demeurant à Hingres.

MERCREDI 3 JUILLET

Ministère public : M. Mouron, procureur de la République.

1re affaire. — Incendie volontaire. — Louis Phtiaux, âgé de 38 ans, journaliste, demeurant à Noyelles-sous-Bellonnes.

2e affaire. — Incendie volontaire. — Paul Caudron, âgé de 42 ans, cultivateur et peintre en bâtiment, demeurant à Oisy-le-Verger.

gouéme et ses cent mille hommes, franchissant ce ruisseau pour aller, au nom de la France, rétablir la tyrannie et l'inquisition en Espagne.

Dulac lui-même a combattu pour la liberté et il connaît le sort de Dulac, pour avoir pratiqué en personne. Lors des mémorables journées de 1830, il était en congé, à Paris, chez sa mère. Il avait alors le grade de caporal.

L'émule grand autour de lui. Il revêt son habit de combat et se présente au combat avec les camarades. Il s'est fabriqué un drapeau tricolore. Il le déploie et se met à la tête d'un grand nombre d'ouvriers imprimeurs.

Après une habile et chaleureuse improvisation de M. Legendre, son défenseur, le conseil de guerre se retire pour délibérer.

Il ressort au bout de quelques minutes : l'émotion est vive dans la salle.

LES TROUBLES DU MIDI

LE PROJET SUR LES VINS

Paris, 27 juin. — Les sénateurs du Midi, après avoir examiné la décision de ne présenter aucun amendement au projet de loi concernant le mouillage et le surcage des vins on peut considérer, comme certain, que le Sénat aura voté, demain ou après-demain, le projet de loi contre la fraude des vins sans aucune modification au texte adopté par la Chambre.

### EPHEMERIDES REGIONALES

Officiers sabrés par un Sergent, au Quesnoy

23 JUIN 1831

Attendez voir un peu... Je vais vous montrer un morceau de cuir traité de la théorie de juillet et telle que vous n'en avez jamais vue.

Ainsi parlait le sergent Dulac, du 33e de ligne, à quelques bons bourgeois, qui stationnaient le 23 de juillet, sur le terrain de la Cour d'Assises. On venait de finir la séance et les officiers, formant le cercle, écoutaient la critique du commandant.

Le sergent Dulac, dit le capitaine, d'abord parce qu'il avait vu et qu'il appartenait à cette catégorie de bucciers que le vin met en fureur, ensuite, parce que le lieutenant de Lassalle, un blanc-bec arrivé à l'épaulette à titre de ministre et de député, venait de lui faire quatre jours de suite de police, pour son état d'ivresse.

Il répéta aux bourgeois ahuris : « Regardez la voie, la théorie de juillet ! Et j'aurais été basané, sabré en main, si je n'étais allé avec le groupe d'officiers, les bouillant avec une telle ardeur qu'ils se crevaient chargés par de la cavalerie.

LE RETRAIT DES TROUPES

Plusieurs régiments qui se trouvaient à Narbonne commenceront à partir dès demain dans les localités environnantes.

DECLARATIONS DE M. CLEMENCEAU

Paris, 27 juin. — Après son entrevue avec les ministres des Finances, de la Justice, du Travail, et les sous-secrétaires d'Etat aux Beaux-Arts et aux Postes, M. Clemenceau, questionné, a déclaré que la situation s'était sensiblement améliorée à Narbonne. Ce qui le prouve, ajouta M. Clemenceau, c'est que nous avons décidé de faire partir de Carcassonne un régiment qui y avait été envoyé pour renforcer la garnison habituelle, en prévision d'incident.

SITUATION CALME

Paris, 27 juin. — Le préfet de l'Aude, à Montpellier, ce soir, au président du Conseil, qu'il n'est sensible détente s'est produite à Narbonne. Les magasins sont ouverts et les volutes recommencent à circuler dans les rues.

CONFERENCE MINISTERIELLE

MM. Caillaux, Guyot-Dessaigne et Viviani se sont rendus, après la séance de la Chambre au Ministère de l'Intérieur, où ils ont longuement conféré avec le président du conseil.

INTERROGATOIRE DE MARCELIN

Montpellier, 26 juin. — Marcelin Albert a été, ce soir, interrogé par le procureur général de Montpellier.

LES AGENTS NE RECOURENT PROBABLEMENT PAS à la violence, mais ils ont tout fait pour empêcher l'explosion de Beausaire qu'on prit chacun deux pistolets dans leur poche, et les appuyant sur la poitrine de Beausaire :

— Pour cent mille euros, dit l'un d'eux, nous ne le rendrions pas costumé. M. de Roban nous la pesera cinq cent mille livres, et la reine un million.

Beausaire leva les yeux au ciel avec une expression qui eût attendri toute autre bête féroce qu'un alguazil.

Marchons, dit le Positif. Vous devez avoir la reine curieuse, quelque chose de moult ; faites atteler ce carrosse à madame, vous lui devez bien cela.

Et comme nous sommes de bons diables, reprit Beausaire, nous n'abusons pas de la forme ; sur la route, nous détournerons les yeux, vous sauterez à bas de la carriole, et nous ne nous en apercevrons que lorsque vous aurez mille pas d'avance. Bel-ès un bon procédé, hein ?

Conseil de Guerre de Lille. Ces sentiments étaient partagés par l'armée et l'auditoire était rempli d'officiers et de soldats paraissant tous s'intéresser vivement à l'accusé.

Ses chefs, eux-mêmes, penchaient vers Dulac, et le lieutenant de Lassalle, qui se trouvait dans les termes les plus modérés et les plus propres à excuser le coupable.

Après une habile et chaleureuse improvisation de M. Legendre, son défenseur, le conseil de guerre se retire pour délibérer.

Il ressort au bout de quelques minutes : l'émotion est vive dans la salle.

LES TROUBLES DU MIDI

LE PROJET SUR LES VINS

Paris, 27 juin. — Les sénateurs du Midi, après avoir examiné la décision de ne présenter aucun amendement au projet de loi concernant le mouillage et le surcage des vins on peut considérer, comme certain, que le Sénat aura voté, demain ou après-demain, le projet de loi contre la fraude des vins sans aucune modification au texte adopté par la Chambre.

CARTOUCHES VOLEES

Agde, 26 juin. — Des perquisitions ont été faites, en divers endroits, dans le but de découvrir les cartouches Lebel qui furent volées lors du pillage de la poudrière.

LA DEMANDE EN LIBERTÉ PROVISOIRE DES MEMBRES DU COMITE D'ARGELIERS

Montpellier, 27 avril. — Une demande de mise en liberté provisoire de M. Ferrout et des autres inculpés a été présentée au conseil rapporteur Salvan, délégué par la Chambre des mises en accusation. Si ce dernier rend une ordonnance favorable, la mise en liberté sera immédiate ; si le conseiller rapporteur rend une ordonnance refusant cette mise en liberté ou se déclarant incomplet, opposition sera faite immédiatement.

LA MISE EN ACCUSATION DE CLEMENCEAU

Paris, 27 juin. — Le groupe socialiste unifié se réunira demain matin pour s'entretenir des événements du midi et de la situation politique.

CALME PARTOUT

Paris, 27 juin. — Ce soir, à 11 heures, les nouvelles parvenues des départements du Midi signalent que la journée a été tranquille partout.

LA MISE EN ACCUSATION DE CLEMENCEAU

Paris, 27 juin. — Le groupe socialiste unifié se réunira demain matin pour s'entretenir des événements du midi et de la situation politique.

LA MISE EN ACCUSATION DE CLEMENCEAU

Paris, 27 juin. — Le groupe socialiste unifié se réunira demain matin pour s'entretenir des événements du midi et de la situation politique.

LA MISE EN ACCUSATION DE CLEMENCEAU

Paris, 27 juin. — Le groupe socialiste unifié se réunira demain matin pour s'entretenir des événements du midi et de la situation politique.

LA MISE EN ACCUSATION DE CLEMENCEAU

Paris, 27 juin. — Le groupe socialiste unifié se réunira demain matin pour s'entretenir des événements du midi et de la situation politique.

LA MISE EN ACCUSATION DE CLEMENCEAU

Paris, 27 juin. — Le groupe socialiste unifié se réunira demain matin pour s'entretenir des événements du midi et de la situation politique.

LA MISE EN ACCUSATION DE CLEMENCEAU

Paris, 27 juin. — Le groupe socialiste unifié se réunira demain matin pour s'entretenir des événements du midi et de la situation politique.

LA MISE EN ACCUSATION DE CLEMENCEAU

Paris, 27 juin. — Le groupe socialiste unifié se réunira demain matin pour s'entretenir des événements du midi et de la situation politique.

LA MISE EN ACCUSATION DE CLEMENCEAU

Paris, 27 juin. — Le groupe socialiste unifié se réunira demain matin pour s'entretenir des événements du midi et de la situation politique.

LA MISE EN ACCUSATION DE CLEMENCEAU

Paris, 27 juin. — Le groupe socialiste unifié se réunira demain matin pour s'entretenir des événements du midi et de la situation politique.

LA MISE EN ACCUSATION DE CLEMENCEAU

Paris, 27 juin. — Le groupe socialiste unifié se réunira demain matin pour s'entretenir des événements du midi et de la situation politique.

LA MISE EN ACCUSATION DE CLEMENCEAU

Paris, 27 juin. — Le groupe socialiste unifié se réunira demain matin pour s'entretenir des événements du midi et de la situation politique.

LA MISE EN ACCUSATION DE CLEMENCEAU

Paris, 27 juin. — Le groupe socialiste unifié se réunira demain matin pour s'entretenir des événements du midi et de la situation politique.

LA MISE EN ACCUSATION DE CLEMENCEAU

Paris, 27 juin. — Le groupe socialiste unifié se réunira demain matin pour s'entretenir des événements du midi et de la situation politique.

LA MISE EN ACCUSATION DE CLEMENCEAU

Paris, 27 juin. — Le groupe socialiste unifié se réunira demain matin pour s'entretenir des événements du midi et de la situation politique.

Gardés des Sceaux. Il ne sera statué que demain par la Chambre des Mises en Accusation sur la demande en liberté provisoire de Ferrout et des membres du Comité d'Argeliers.

FEMMES A POIGNE

Béliers, 27 juin. — Les femmes de la ville d'Olonzac ont expulsé le juge de paix qui voulait tenir son audience dans la salle de la Justice de paix, qui est une propriété communale et qui est fermée depuis la dissolution du Conseil municipal.

Un discours de M. Poincaré

Paris, 27 juin. — Ce soir, au lieu dans les salons de l'Hotel Continental, sous la présidence de M. Poincaré, ancien ministre, le banquet de clôture du Congrès des comités départementaux de France.

Un changement dans les mesures et dans les méthodes est absolument nécessaire. Combien se refusent à reconnaître un message dans la voie ordinaire, qui n'existe pas, dans l'ardeur de la bataille politique, à faire des promesses que ne leur tiennent même pas les électeurs.

LES TROUBLES DU MIDI

LE PROJET SUR LES VINS

Paris, 27 juin. — Les sénateurs du Midi, après avoir examiné la décision de ne présenter aucun amendement au projet de loi concernant le mouillage et le surcage des vins on peut considérer, comme certain, que le Sénat aura voté, demain ou après-demain, le projet de loi contre la fraude des vins sans aucune modification au texte adopté par la Chambre.

CARTOUCHES VOLEES

Agde, 26 juin. — Des perquisitions ont été faites, en divers endroits, dans le but de découvrir les cartouches Lebel qui furent volées lors du pillage de la poudrière.

LA DEMANDE EN LIBERTÉ PROVISOIRE DES MEMBRES DU COMITE D'ARGELIERS

Montpellier, 27 avril. — Une demande de mise en liberté provisoire de M. Ferrout et des autres inculpés a été présentée au conseil rapporteur Salvan, délégué par la Chambre des mises en accusation. Si ce dernier rend une ordonnance favorable, la mise en liberté sera immédiate ; si le conseiller rapporteur rend une ordonnance refusant cette mise en liberté ou se déclarant incomplet, opposition sera faite immédiatement.

LA MISE EN ACCUSATION DE CLEMENCEAU

Paris, 27 juin. — Le groupe socialiste unifié se réunira demain matin pour s'entretenir des événements du midi et de la situation politique.

CALME PARTOUT

Paris, 27 juin. — Ce soir, à 11 heures, les nouvelles parvenues des départements du Midi signalent que la journée a été tranquille partout.

LA MISE EN ACCUSATION DE CLEMENCEAU

Paris, 27 juin. — Le groupe socialiste unifié se réunira demain matin pour s'entretenir des événements du midi et de la situation politique.

LA MISE EN ACCUSATION DE CLEMENCEAU

Paris, 27 juin. — Le groupe socialiste unifié se réunira demain matin pour s'entretenir des événements du midi et de la situation politique.

LA MISE EN ACCUSATION DE CLEMENCEAU

Paris, 27 juin. — Le groupe socialiste unifié se réunira demain matin pour s'entretenir des événements du midi et de la situation politique.

LA MISE EN ACCUSATION DE CLEMENCEAU

Paris, 27 juin. — Le groupe socialiste unifié se réunira demain matin pour s'entretenir des événements du midi et de la situation politique.

LA MISE EN ACCUSATION DE CLEMENCEAU

Paris, 27 juin. — Le groupe socialiste unifié se réunira demain matin pour s'entretenir des événements du midi et de la situation politique.

LA MISE EN ACCUSATION DE CLEMENCEAU

Paris, 27 juin. — Le groupe socialiste unifié se réunira demain matin pour s'entretenir des événements du midi et de la situation politique.

LA MISE EN ACCUSATION DE CLEMENCEAU

Paris, 27 juin. — Le groupe socialiste unifié se réunira demain matin pour s'entretenir des événements du midi et de la situation politique.

LA MISE EN ACCUSATION DE CLEMENCEAU

Paris, 27 juin. — Le groupe socialiste unifié se réunira demain matin pour s'entretenir des événements du midi et de la situation politique.

LA MISE EN ACCUSATION DE CLEMENCEAU

Paris, 27 juin. — Le groupe socialiste unifié se réunira demain matin pour s'entretenir des événements du midi et de la situation politique.

LA MISE EN ACCUSATION DE CLEMENCEAU

Paris, 27 juin. — Le groupe socialiste unifié se réunira demain matin pour s'entretenir des événements du midi et de la situation politique.

LA MISE EN ACCUSATION DE CLEMENCEAU

Paris, 27 juin. — Le groupe socialiste unifié se réunira demain matin pour s'entretenir des événements du midi et de la situation politique.

LA MISE EN ACCUSATION DE CLEMENCEAU

Paris, 27 juin. — Le groupe socialiste unifié se réunira demain matin pour s'entretenir des événements du midi et de la situation politique.

LA MISE EN ACCUSATION DE CLEMENCEAU

Paris, 27 juin. — Le groupe socialiste unifié se réunira demain matin pour s'entretenir des événements du midi et de la situation politique.

LA MISE EN ACCUSATION DE CLEMENCEAU

Paris, 27 juin. — Le groupe socialiste unifié se réunira demain matin pour s'entretenir des événements du midi et de la situation politique.

Gardés des Sceaux. Il ne sera statué que demain par la Chambre des Mises en Accusation sur la demande en liberté provisoire de Ferrout et des membres du Comité d'Argeliers.

FEMMES A POIGNE

Béliers, 27 juin. — Les femmes de la ville d'Olonzac ont expulsé le juge de paix qui voulait tenir son audience dans la salle de la Justice de paix, qui est une propriété communale et qui est fermée depuis la dissolution du Conseil municipal.

Un discours de M. Poincaré

Paris, 27 juin. — Ce soir, au lieu dans les salons de l'Hotel Continental, sous la présidence de M. Poincaré, ancien ministre, le banquet de clôture du Congrès des comités départementaux de France.

Un changement dans les mesures et dans les méthodes est absolument nécessaire. Combien se refusent à reconnaître un message dans la voie ordinaire, qui n'existe pas, dans l'ardeur de la bataille politique, à faire des promesses que ne leur tiennent même pas les électeurs.

LES TROUBLES DU MIDI

LE PROJET SUR LES VINS

Paris, 27 juin. — Les sénateurs du Midi, après avoir examiné la décision de ne présenter aucun amendement au projet de loi concernant le mouillage et le surcage des vins on peut considérer, comme certain, que le Sénat aura voté, demain ou après-demain, le projet de loi contre la fraude des vins sans aucune modification au texte adopté par la Chambre.

CARTOUCHES VOLEES

Agde, 26 juin. — Des perquisitions ont été faites, en divers endroits, dans le but de découvrir les cartouches Lebel qui furent volées lors du pillage de la poudrière.

LA DEMANDE EN LIBERTÉ PROVISOIRE DES MEMBRES DU COMITE D'ARGELIERS

Montpellier, 27 avril. — Une demande de mise en liberté provisoire de M. Ferrout et des autres inculpés a été présentée au conseil rapporteur Salvan, délégué par la Chambre des mises en accusation. Si ce dernier rend une ordonnance favorable, la mise en liberté sera immédiate ; si le conseiller rapporteur rend une ordonnance refusant cette mise en liberté ou se déclarant incomplet, opposition sera faite immédiatement.

LA MISE EN ACCUSATION DE CLEMENCEAU

Paris, 27 juin. — Le groupe socialiste unifié se réunira demain matin pour s'entretenir des événements du midi et de la situation politique.

CALME PARTOUT

Paris, 27 juin. — Ce soir, à 11 heures, les nouvelles parvenues des départements du Midi signalent que la journée a été tranquille partout.

LA MISE EN ACCUSATION DE CLEMENCEAU

Paris, 27 juin. — Le groupe socialiste unifié se réunira demain matin pour s'entretenir des événements du midi et de la situation politique.

LA MISE EN ACCUSATION DE CLEMENCEAU

Paris, 27 juin. — Le groupe socialiste unifié se réunira demain matin pour s'entretenir des événements du midi et de la situation politique.

LA MISE EN ACCUSATION DE CLEMENCEAU

Paris, 27 juin. — Le groupe socialiste unifié se réunira demain matin pour s'entretenir des événements du midi et de la situation politique.

LA MISE EN ACCUSATION DE CLEMENCEAU

Paris, 27 juin. — Le groupe socialiste unifié se réunira demain matin pour s'entretenir des événements du midi et de la situation politique.

LA MISE EN ACCUSATION DE CLEMENCEAU

Paris, 27 juin. — Le groupe socialiste unifié se réunira demain matin pour s'entretenir des événements du midi et de la situation politique.

LA MISE EN ACCUSATION DE CLEMENCEAU

Paris, 27 juin. — Le groupe socialiste unifié se réunira demain matin pour s'entretenir des événements du midi et de la situation politique.

LA MISE EN ACCUSATION DE CLEMENCEAU

Paris, 27 juin. — Le groupe socialiste unifié se réunira demain matin pour s'entretenir des événements du midi et de la situation politique.

LA MISE EN ACCUSATION DE CLEMENCEAU

Paris, 27 juin. — Le groupe socialiste unifié se réunira demain matin pour s'entretenir des événements du midi et de la situation politique.

LA MISE EN ACCUSATION DE CLEMENCEAU

Paris, 27 juin. — Le groupe socialiste unifié se réunira demain matin pour s'entretenir des événements du midi et de la situation politique.

LA MISE EN ACCUSATION DE CLEMENCEAU

Paris, 27 juin. — Le groupe socialiste unifié se réunira demain matin pour s'entretenir des événements du midi et de la situation politique.

LA MISE EN ACCUSATION DE CLEMENCEAU

Paris, 27 juin. — Le groupe socialiste unifié se réunira demain matin pour s'entretenir des événements du midi et de la situation politique.

LA MISE EN ACCUSATION DE CLEMENCEAU

Paris, 27 juin. — Le groupe socialiste unifié se réunira demain matin pour s'entretenir des événements du midi et de la situation politique.

LA MISE EN ACCUSATION DE CLEMENCEAU

Paris, 27 juin. — Le groupe socialiste unifié se réunira demain matin pour s'entretenir des événements du midi et de la situation politique.

LA MISE EN ACCUSATION DE CLEMENCEAU

Paris, 27 juin. — Le groupe socialiste unifié se réunira demain matin pour s'entretenir des événements du midi et de la situation politique.